

# COMPTE-RENDU

## C.D.G.M. 42

### Samedi 13 avril 24 - Veauche.

Présents : Nicolas R. (La Talaudière) – Joël B. (Grammond) – Yannick C. (Le Coteau) – Bruno C. (Veauche) – Robert P. (C.D.42) – Edouard S. (Resp. Juges) – Apo Y. (Resp. comm.) - Dominique B. (Resp. Juges Pup.)

Excusés : Quentin A. (C.T.T.G.M.) - Jacques B. (Roanne)

Absents : Les correspondants de l'Etoile de Montaud et de l'A.G.St Etienne. Ces deux associations sont très rarement représentées, et cela finit par poser problème ...

*La séance débute à 14 h.37*

#### 1. Accueil des personnes et informations diverses :

Bruno souhaite la bienvenue aux membres de la C.D.G.M. Nous sommes très heureux de revoir Robert parmi nous malgré sa situation personnelle difficile. Nous souhaitons le meilleur rétablissement à son épouse.

Pas d'informations particulières à communiquer.

#### 2. Point sur les compétitions passées :

De façon générale, nous constatons un net relâchement au niveau des engagements. Ils n'arrivent plus dans les délais requis, et cela complique la tâche du club organisateur. Ils ne sont pas transmis en copie à Robert, ce qui ne facilite pas sa fonction d'interface avec le comité départemental (même si les palmarès lui parviennent après chaque compétition).

Des échanges suivent concernant l'opportunité de renseigner les degrés présentés par les gymnastes au moment des engagements. Nous sommes conscients du fait qu'il est inévitable de procéder à des modifications de dernière minute le jour « J », mais tous les renseignements donnés en amont permettent de mieux anticiper. Nous rappelons donc la position commune à respecter : Les engagements doivent être envoyés au responsable du club organisateur, au responsable des juges de la catégorie concernée et à Robert 15 jours avant la compétition.

De plus, il faut utiliser pour cela fiche transmise en début de saison, car cela facilite beaucoup la tâche des secrétariats de concours. Recevoir un document mal rédigé, sans ordre alphabétique (Montaud et A.G. St-Etienne) est évidemment une source d'erreur, de même que les changements de degrés durant la compétition, pourtant pénalisés (cf règlements départementaux).

Un grand merci aux clubs de Veauche et Grammond pour présenter systématiquement plus de juges que ce qui est exigé. Cela permet de compenser la baisse mécanique due à l'érosion continue des effectifs masculins.

Les secrétariats ont bien fonctionné tout au long de la saison, avec rapidité et efficacité. En revanche, les comptes rendus de compétition n'ont pas tous été faits, et certains sont arrivés très tardivement. Par ailleurs, les palmarès n'ont pas été systématiquement envoyés le jour même aux différents responsables, alors même que c'est devenu très facile depuis qu'Apo a intégré la procédure sur le p.c. de la C.D.G.M. Ces deux documents sont précieux pour organiser les concours et indispensables à Robert pour faire le bilan de fonctionnement de la gymnastique masculine au sein du comité départemental. Là aussi, plus de rigueur est indispensable.

Nos compétitions se déroulent bien, mais nous avons pu constater un relâchement chez certains cadres : entraîneur de Montaud en tenue non réglementaire (jeans et basket sur le praticable). Cela n'est pas acceptable. Des échanges suivent sur la réponse à apporter ... Refuser l'accès à la salle (programme fédéral) ? Pénaliser le club ou l'équipe concernée ? Pour ne pas poser de problème de sécurité, il convient de laisser l'entraîneur avec son équipe, mais il est décidé par 6 voix pour et une contre de pénaliser de 5 points l'équipe du club la mieux classée.

La Jeanne d'Arc du Coteau a organisé les finales départementales cette saison. Ce club

dispose d'une jolie salle, bien adaptée. Petit bémol : le portique anneaux est obsolète, et la barre fixe pédagogique est un peu « juste » pour les Adultes.

### 3. Point financier :

Au 05/04/24, la C.D.G.M. dispose de 2 389,52 euros sur le compte courant et de 4 950,45 sur le livret.

Les dépenses à venir : Paiement de coupes : 112,50 euros – Cartouche d'encre pour l'imprimante : 24 euros.

Le club du Coteau n'a toujours pas réglé son achat de programmes fédéraux (30 euros).

Est-il envisageable d'acheter toutes les coupes et médailles de la saison en gros, pour faire bénéficier les clubs organisateurs de tarifs plus compétitifs ? Il serait dommage pour les gymnastes de recevoir toujours les mêmes récompenses. C'est donc à chaque association qui prend en charge une compétition d'acheter les coupes et médailles nécessaires au meilleur prix.

La C.D.G.M. pourrait-elle participer à la formation des cadres au même titre que le CD42 en versant une petite subvention aux associations ? Cela n'est pas d'actualité pour le moment mais on pourra étudier les situations le cas échéant.

### 4. Point règlement :

La question du classement de fin de saison se pose. Quand une équipe ne participe pas dans la même division lors des 3 concours départementaux, le classement départemental est faussé car elle ne va figurer correctement dans aucune. La décision prise est la suivante : Calculer le classement départemental sur la base des deux meilleurs résultats de chaque la division. Ainsi, toute équipe ayant participé aux compétitions de la Loire sera classée (3 matchs dans la même division, 2 matchs dans une division et le 3ème dans l'autre, 2 matchs dans la saison).

La baisse des effectifs fait que certaines associations se retrouvent avec très peu de Pupilles et ne peuvent donc pas engager une équipe avec le nombre minimum de gymnastes. C'est une évolution que nous devons prendre en considération. Décision : En catégorie Pupilles, les effectifs seront désormais : Div.1 départementale : 6 à 8 gymnastes, avec 5 notes prises en compte et Div.2 départementale : 2 à 5 gymnastes, avec 2 notes prises en compte.

### 5. Compétitions à venir :

Les perspectives d'engagement des différents clubs ligériens aux prochaines compétitions :

Champ. Terr. Lyonnais Indiv. à Veauce : Grammond : Probablement 1  
Samedi 04 mai 24 La Talaudière : ?  
Veauce : 8  
A.G.St-Etienne : Probablement 1

Champ. Terr. Lyonnais Equipes à Veauce : Grammond : Adultes + Pupilles  
Samedi 25 et dimanche 26 mai 24 La Talaudière : Probablement  
Veauce : Adultes + Pupilles + Jeunes Poussins  
A.G.St-Etienne : Pupilles + Jeunes Poussins

Champ. National Indiv. à St Romain en Gal : Grammond : 4 Adultes  
Samedi 18 mai 24 La Talaudière : 4-5 Adultes + 1 Pupille  
Veauce : 5 Adultes + 3 Pupilles  
A.G.St-Etienne : 1 Pupille

Champ. National Equipes à Limoges : Grammond : Adultes F.3  
La Talaudière : Adultes F.1 + Pupilles F.3  
Veauce : Adultes F.2 et Pupilles F.3

Nicolas fait part du projet de journée départementale de perfectionnement Adultes initié par Paul Chaize, qui pourrait se dérouler fin juin à La Talaudière. A suivre ... en espérant que cela rencontre plus de succès que la journée départementale de perfectionnement Pupilles à laquelle très peu de clubs participent (Quand elle n'est pas purement et simplement annulée!).

CDGM42 – 13 avril 24

## 6. Point juges :

Le bilan de la saison est plutôt satisfaisant malgré les difficultés grandissantes que rencontrent plusieurs associations.

Formation juges 1er échelon : Y a-t-il délivrance d'un livret ou d'une carte ? A priori oui.

Y aura-t-il une formation de juge 2ème échelon la saison prochaine ? Cela sera décidé lors de la première réunion de la C.D.G.M. 24-25 en fonction des besoins des clubs.

## 7. Logistique C.D.G.M. :

La question du remplacement de l'imprimante est à nouveau posée. Mais personne ne s'est occupé de soumettre des devis ... L'imprimante actuelle consomme beaucoup de cartouches d'encre, certes, mais elle est facilement transportable et peu fragile. Il est donc décidé de la conserver et de la « mener au bout ». Il faut diminuer la quantité de feuilles de papier utilisées lors de nos compétitions. Pour cela, il doit être possible d'imprimer 2 feuilles d'après par format A.4 au lieu d'une. Mais qui est capable de mettre en place ce nouveau paramètre ... ?

## 8. Site CD42 et page G.A.M. :

Tout est à jour, et il n'y a rien de spécial à dire. A part le lien qui n'est peut-être pas très pratique quand on veut accéder à notre page via le site du comité ...

## 9. Questions diverses :

§ Anne Parisse soumet un projet de préformation des juges.

Il s'agit d'une démarche préparatoire mise en place en interne au sein de chaque club avant la session de formation des nouveaux juges. Le but est de dégager plus de temps pour des exercices concrets de jugement en donnant les grandes généralités avant la journée de formation départementale. Celle-ci deviendrait également moins rébarbative. Les livrets seraient remis aux clubs en amont afin que les candidats en prennent connaissance. Edouard les mettrait au point dès la parution du programme fédéral. Ce livret pourrait même être mis en ligne sur notre page G.A.M.

Ce temps de formation interne aux clubs restera centré sur les points très généraux et ne sera que le préambule à la formation en elle-même. En aucun cas il ne se substituera à elle. Il n'en sera qu'un prérequis et tout candidat à la formation juge débutant devra y avoir participé.

Sur cette base, les membres de la C.D.G.M. donnent leur accord.

§ Le club de l'Etendard cherche à disposer d'un logiciel de gestion. COMITI a été élaboré en partenariat avec la F.S.C.F. et le Crédit Mutuel. Il peut servir pour les inscriptions, la gestion des salles, ... mais nous avons peu de renseignements à fournir sur le moment. L'Epi de Grammond dispose d'un outil informatique, mais Joël ne sait pas quoi avec précision.

§ Nous remercions le CD69, Thierry Jas et Edouard Sanial pour avoir accepté de former un juge de Grammond qui n'avait pu participer aux sessions précédemment organisées.

§ Robert a commencé à élaborer le calendrier prévisionnel de la saison prochaine, mais en l'absence des dates nationales, il ne peut guère avancer. Parallèlement, Sandrine et Quentin ont diffusé un appel aux clubs pour organiser les compétitions de territoire de 2024-25.

§ Nous sommes dans une période de renouvellement des membres du comité départemental de la F.S.C.F. A cette occasion, Robert fait une lecture collective de la lettre envoyée par notre fédération pour susciter les candidatures.

§ Dominique souhaite savoir s'il est prévu pour juger lors des championnats de territoire du Lyonnais pour le club de l'A.G.St-Etienne ... Merci à l'association concernée de le renseigner sur ce point.

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 17 h.10 par le verre de l'amitié offert par l'A.G.S.V.*

**Prochaine réunion : SAMEDI 22 JUIN, au Coteau, salle de la Glacière.**

*Le secrétaire de réunion : Bruno.*